



# Le droit à l'intégrité numérique :

réelle innovation ou simple évolution du droit ?

**Vendredi 21 février 2020**

Salle D67 (2<sup>e</sup> étage)  
Faculté de droit, Université de Neuchâtel  
Av. du 1<sup>er</sup>-Mars 26  
2000 Neuchâtel

## Programme de la journée

**13h30 Accueil**

**13h45 Ouverture du colloque**

- *Un nouveau droit pour une nouvelle identité ?*

Florence Guillaume, professeure à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel

**13h50 Les enjeux du droit à l'intégrité numérique**

- *Pourquoi un droit à l'intégrité numérique ?*
- *Les données numériques sont-elles un élément constitutif de la personne ?*
- *Y a-t-il un droit fondamental lié à la partie numérique de la personne ?*

Alexis Roussel, cofondateur de Bity, Neuchâtel

**14h20 Les enjeux du droit à l'intégrité numérique du point de vue du constituant**

- *Quelles sont les solutions évoquées en vue de l'intégration du droit à l'intégrité numérique dans la future Constitution valaisanne ?*
- *Quel est le rôle attendu de l'Etat dans la défense et le respect de ce droit ?*

Johan Rochel, membre de l'Assemblée constituante valaisanne, chercheur post-doctorant à l'Université de Zurich

**14h50 Pause**

**15h10 Premiers éléments d'analyse du droit à l'intégrité numérique**

**Le point de vue du droit constitutionnel**

- *Le droit à l'intégrité numérique est-il une innovation ou une extension de la liberté personnelle ?*

Pascal Mahon, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel

**Le point de vue du droit à la protection de la personnalité**

- *Le droit à l'intégrité numérique est-il une innovation ou une extension de la personnalité civile ?*

Marie-Laure Papaux van Delden, professeure à la Faculté de droit de l'Université de Genève

**Le point de vue du droit pénal**

- *Le droit à l'intégrité numérique est-il une innovation ou une extension de l'intégrité physique ?*

André Kuhn, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel

**Le point de vue du droit de la protection des données**

- *Le droit à l'intégrité numérique est-il une innovation ou une extension du droit de la protection des données ?*

Jean-Philippe Walter, commissaire à la protection des données du Conseil de l'Europe

**Le point de vue du droit de la transparence et du droit de la communication**

- *Le droit à l'intégrité numérique est-il une innovation ou une extension du droit de la transparence ?*

Bertil Cottier, professeur à la Faculté des sciences de la communication de l'Université de la Suisse italienne, Lugano

**16h00 Table ronde**

- *Débat d'idées au cours duquel les participants s'expriment librement sur la portée de l'introduction du droit à l'intégrité numérique dans leurs disciplines respectives (première partie).*
- *Echanges avec le public qui est invité à intervenir et à poser des questions (deuxième partie).*

Participants à la table ronde : Prof. Bertil Cottier, Prof. Florence Guillaume, Prof. André Kuhn, Prof. Pascal Mahon, Prof. Marie-Laure Papaux van Delden, M. Johan Rochel, M. Alexis Roussel, M. Jean-Philippe Walter

**17h30 Apéritif**

## Informations et inscription

### Finance d'inscription

Prix  
Stagiaires  
Etudiant-e (*inscription obligatoire*)

CHF 100.-  
CHF 50.-  
Gratuit

### Lieu

Salle D67 (2<sup>e</sup> étage)  
Faculté de droit, Université de Neuchâtel  
Av. du 1<sup>er</sup>-Mars 26, 2000 Neuchâtel

### Inscription

En ligne sur [www.publications-droit.ch](http://www.publications-droit.ch) ou par e-mail en remplissant le formulaire ci-dessous à envoyer à [droit.formation@unine.ch](mailto:droit.formation@unine.ch).

### Délai d'inscription

**Vendredi 7 février 2020.** Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'à cette date. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de se faire remplacer.

### Renseignements

Secrétariat - Formation  
Faculté de droit, Université de Neuchâtel  
Av. du 1<sup>er</sup>-Mars 26, 2000 Neuchâtel  
Tél. : 032 718 12 22  
E-mail : [droit.formation@unine.ch](mailto:droit.formation@unine.ch)

Je prendrai part au colloque **le droit à l'intégrité numérique** du 21 février 2020 et m'engage à verser la finance d'inscription, au plus tard le jour précédant le colloque, au moyen du bulletin de versement qui me sera envoyé à mon adresse e-mail.

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse professionnelle :

Code postal :

Localité :

Tél. professionnel :

E-mail :

Je prendrai part à l'apéritif :

Oui

Non

Date :

Signature :